



Armand de SAINT-FÉLIX

20 septembre 1737 - 10 août 1819

Vice-amiral

Armand-Philippe-Germain, marquis de Saint-Félix naquit le 20 septembre 1737 au château de Cordes dans l'Albigeois. Il embrassa la carrière de marin et gravit les échelons. Pierre Poivre, en 1772 le choisit de préférence à Kerguelen pour la mission d'élucider le mystère de la légendaire île Saint-Jean de Lisboa qu'il fit effacer définitivement des cartes marines. Il conduisit en 1773 l'expédition de Benyowsky à Madagascar.

En 1775, à bord de l'*Atalante*, il mena une expédition contre les pirates de la côte de Malabar aux Indes. Il épousa, le 13 mai 1776, Marie-Anne-Louise Guremier de Penhoet, créole de l'Isle de France. Il rentra en France en 1780 mais brûlait de revenir dans la Mer des Indes. Il revint dans l'escadre de Suffren (28 voiles) en 1781 pour affronter l'anglais Hughes et tenter de conquérir, pour la France, l'empire de l'Inde. St-Félix se distingua à la tête de *La Fine* ou *Le Brillant*. Mais il faisait partie de la "*bande des quatre*" (St-Félix, Morard, La Landelle et Tromelin) accusée d'avoir refusé le combat pour rentrer à l'Isle de France rejoindre femmes ou fiancées en 1782. Vaincue plus par les cabales internes que par Hughes, l'escadre de Suffren perdit tout espoir de bouter les Anglais hors de l'Inde. La population des Mascareignes gardera une rancune tenace à l'encontre de Saint-Félix.

Rentré en France à bord du *Flamand* le 11 janvier 1784, il s'illustra sur le front européen avant de revenir dans la mer des Indes en avril 1791 pour prendre le commandement de la station navale des Mascareignes. Son équipage se souleva contre lui et le dénonça aux Sans-Culottes de l'Isle de France. Il se retira ensuite sur sa propriété à l'Isle de France en 1793.

Promu vice-amiral en juin 1793, il ne réussit pas, selon les habitants, à faire reculer la menace anglaise. Il était suspect et l'incident Suffren refit surface. Il fut destitué le 2 décembre 1793, considéré comme couard ou au mieux comme traître. Il fut remplacé par Jean-Marie Renaud. St-Félix s'était réfugié à l'île Bourbon, avec deux frégates depuis le 9 novembre 1793. Il fut chaleureusement accueilli par les autorités locales.

Le 11 avril 1794, les Sans-Culottes de l'Isle de France appelés par ceux de la Réunion débarquèrent à Saint-Denis pour arrêter des personnalités accusées de "*royalisme*" dont le gouverneur du Plessis et l'amiral Saint-Félix. Ce dernier prit la fuite. Mais le 22 mai, affamé et épuisé après avoir erré comme une bête dans les bois, il se ren-

SAINT-FELIX (de) Armand

dit. Il fut enfermé dans une aile de l'hôtel du gouvernement à St-Denis, transformée en cachot.

Il fut ramené à l'Isle de France, incarcéré et il craignait de subir le même sort que Macnamara : lynché par une foule sanguinaire, et sa tête promenée sur une pique . De façon inattendue, il fut libéré le 12 août 1795 par ordre de la Convention. Et le 10 janvier 1810 il rentra en France à bord de *l'Espérance* pour raison de santé.

Il survécut aux guerres de l'Empire et aux règlements de compte de la Restauration. En 1816, Louis XVIII le décora de l'ordre de Saint-Louis (Grand Croix).

Il mourut le 10 août 1819 à Paris.

L'APRES SUFFREN

Monsieur,

Permettez que j'aie l'honneur de vous demander si l'expression dont vous vous êtes servi hier, lorsque Messieurs de Tromelin, de Galles et moi nous sommes présentés chez vous pour vous rendre compte de notre arrivée en nous disant que vous ne pouviez pas nous voir davantage, me concerne. Il est intéressant pour mon honneur et pour ma délicatesse que vous me le confirmiez, et je m'y conformerai. Dans le cas contraire, je vous demande un moment d'entrevue dans laquelle je vous rendrai compte de ma conduite et publiquement j'ai l'honneur etc.

Le Marquis de Saint Félix. Lettre au Marquis de Bussy, le 27 octobre 1782

Source

Raymond d'Unienville, *Hier Suffren*, MPC. 1978

Illustration : A. de Saint-Félix (coll. privée)

MS



Léonce SALEZ

10 octobre 1886 - 24 novembre 1972

**Journaliste
Syndicaliste
Adjoint au maire de St-Denis**

Fils de Léonce Asty Salez, commerçant, et de Marie Eléonore Adolphe, Léonce Emmanuel Salez est né à Saint-Denis -rue Edouard- le 10 octobre 1886.

Sa scolarité, le jeune Léonce l'entame au lycée Leconte de Lisle, selon la volonté de son père. Mais dans un établissement scolaire que la « bonne société » coloniale considère comme son outil exclusif, Léonce Salez est de « trop ». Il fait alors le dur apprentissage de la bêtise, du racisme et de la violence. C'est ainsi que Léonce est finalement dans l'obligation de quitter le lycée Leconte de Lisle pour l'école Centrale et son cours complémentaire, puis plus tard, l'école des Frères des Ecoles Chrétiennes, dans le cadre de leurs activités de formation continue.

Ses activités professionnelles l'amènent à travailler comme employé de commerce, chargé des écritures comptables, puis à ouvrir son propre commerce, avant de fonder, en 1933, le journal *La Démocratie*. C'est à *La Démocratie*, « l'organe républicain indépendant du prolétariat à la Réunion », que Léonce Salez donnera sa pleine mesure. « Le premier numéro de notre petite feuille prolétarienne serait bien incomplet si nous ne tournions une seconde notre pensée vers le père du prolétariat, notre cher et bon député Lucien Gasparin » lit-on à la une du journal. Ce numéro arbore une photo du fondateur, Raphaël Babet, un appel aux abonnés et aux commerçants, et une explication de texte sur la démocratie (« Comment nous concevons la démocratie »).

Léonce Salez en deviendra le directeur le 13 janvier 1943. Il signait des articles à la causticité redoutée d'un pseudonyme connu dans la presse : *Zillo*. Et même après son retrait de *La Démocratie*, devenue tri-hebdomadaire, certains affirmaient qu'il continuait à écrire dans *le Réveil* des articles signés « *In vié gramoune y cause* » ; on y retrouvait la même verve caractéristique de *Zillo*.

Durablement marqué par son expérience de lycéen, Léonce Salez traquera inlassablement les inégalités, l'injustice et le racisme colonial. Une position qui organise toute sa vie et qui l'amène à s'impliquer dans de multiples activités sportives, sociales, syndicales et politiques. Il fut adjoint au maire de St-Denis. Et sur l'échiquier politique, il aurait commencé à gauche, pour finir au centre-droit autour du député Babet.

En 1938, Léonce Salez est vice-président de la Société Ouvrière de Saint-Denis. Délégué au congrès fédéral, il est élu premier vice-président de l'Union des Sociétés de

SALEZ Léonce

Secours Mutuels. Sous la départementalisation, Léonce Salez présidera de nombreuses années aux destinées de la Société Ouvrière de Saint-Denis.

Léonce Salez meurt le 24 novembre 1972, à St-Denis, au 71 rue Maréchal Leclerc, à l'âge de 86 ans.

LA DÉMOCRATIE

*« Lorsque le 4 avril 1933 parut notre journal
On lui fit un accueil d'un froid presque glacial
D'aucuns lui prédisaient une vie éphémère
D'autre lui prévoient une existence amère »*

On la retrouve bi-hebdo en 1941. L'«organe républicain du prolétariat de la Réunion» a perdu le mot «Indépendant». Roger Bourdageau a rejoint Léonce Salez à partir du 21 janvier, au 41 rue du Grand Chemin car la *Démocratie* a quitté la rue de la Compagnie.

En 1950 le bi-hebdo n'est plus le journal prolétarien. «Du bonheur dans tous les cœurs par le bien-être dans tous les foyers» c'est sa devise

Il tire à 2500 ex sur 2 pages le vendredi et le mardi. A partir du 7 juillet 1950, l'abonnement mensuel est de 50 F. le 16 mai 1950, il annonce la collaboration d'un journaliste parisien (Robert Degills) qui sera « l'œil et l'oreille » du journal à Paris. Il affiche le 4 septembre 1951 un prix à l'unité (10 F) alors que le tirage chute à 2 000.

La vieille *Démocratie* malgré les ravalements de façade est condamnée. Elle disparaît le 27 mars 1970.

M. Serviable

Source

Archives personnelles

R. Lucas, *La Solidarité mutualiste à la Réunion*, UMS, 1996

K. Técher/M. Serviable, *Histoire de la Presse à la Réunion*, ARSTC, 1991

Illustration : Léonce Salez (coll. privée)



Maurice SAMAT

10 février 1901 - 9 juillet 1988

Pionnier de l'aviation

Maurice Joseph Samat est né le 10 février 1901. Son père, Alix Samat, est l'un des premiers importateurs de voitures à la Réunion. A la mort de son père, Maurice reprend les affaires. Parallèlement à ses activités professionnelles, il est aussi un passionné de l'aviation, titulaire du brevet de pilote et moniteur. Le 12 mai 1933, le journal *Le Peuple* annonce « M. Maurice Samat, actuellement en France, aurait fait l'acquisition d'un avion de tourisme pour la Réunion ».

En juillet 1933, l'avion est ramené par le *Leconte de Lisle*, c'est un Potez tout neuf, qu'il baptisera *Monique*, du prénom de sa jeune fille. Le 11 juillet, l'appareil effectue son premier vol. Le 23, sur le champ d'aviation de la Possession, c'est le baptême officiel par Mgr de Beaumont. L'avion a pour marraine Mme Fabre, épouse du gouverneur, et pour parrain Jean Chatel, maire de Saint Denis. Des trains spéciaux ont emmené sur les lieux une foule enthousiaste... et déjà, on parle de mettre sur pied un aéro-club.

Le comité directeur serait composé de MM Samat, Lemerle, et Hugot ; le secrétaire étant Paul Garros, l'oncle de Roland. Trois jours après le baptême de l'avion, soixante personnes ont déjà adhéré au club. En compagnie d'un moniteur expérimenté, Surtel, ancien pilote de guerre, et avec un avion supplémentaire, Samat va alors former d'autres pilotes et développer l'aéro-club.

Le 20 août 1933, le club prend possession de son domaine à Gillot. Après le succès, le 1er septembre, des premiers baptêmes, Maurice Samat se consacre à la liaison aérienne entre la Réunion et Maurice. Tandis qu'il accomplit le premier tour de l'île (175 miles) pour tester la résistance de l'appareil, Paul-Louis Lemerle se rend dans l'île pour obtenir les autorisations administratives. Il doit aussi trouver un terrain de d'atterrissage. Le choix se porte sur la Plaine de « Mon Choisy ». Le périple, est fixé, au dimanche 10 septembre. Le départ est prévu à 06H00 locales. Les prévisions météorologiques sont bonnes, mais les instruments de bord sont sommaires. Les deux hommes se posent peu avant 9H00 sur le sol mauricien. Leur épopée est célébrée sur place, mais aussi à leur retour à La Réunion, le 24 septembre.

Cet exploit restera-t-il unique en son genre ? Pas sûr. L'époque est à l'audace. Il est logique que le pont aérien entre les deux îles soit pérennisé. Samat pense à un moyen supplémentaire de relier les hommes : l'avion postal entre Maurice et la Réunion. Le nouveau survol de l'océan par trois appareils est fixé au vendredi 10 novembre

SAMAT Maurice

1933, mais l'avion de Samat perd trop d'huile pendant les essais. Il rejoindra l'expédition le lendemain, à Maurice. Les aviateurs sont de nouveau fêtés à Maurice. Ils sont de retour à la Réunion cinq jours plus tard. Plus de 1.200 lettres sont convoyées à cette occasion. Quelques semaines plus tard, en décembre, l'aéro-club de la Réunion étend ses ailes : un Potez 43 du club est à Madagascar. A son bord, ont pris place Maurice Samat, Marcel Blanche et Raymond de Villèle.

1934 est une année noire pour la jeune aviation réunionnaise... A deux mois d'intervalle, Maurice Samat perd deux amis : Jean Hily, mécanicien du club et pilote, qui a quitté l'île Maurice le 4 octobre, n'a jamais atteint les côtes réunionnaises, et Paul Lemerle, parti survoler l'océan deux mois plus tard pour rendre hommage à son ami, a été porté disparu en mer. Le 6 octobre 1935, Maurice Samat rend officiellement hommage aux deux hommes. Malgré cette période difficile, les bases de l'aviation réunionnaise sont lancées.

Lorsqu'éclate la seconde guerre mondiale, Maurice Samat se rallie aux Forces Françaises Libres. En 1940, il quitte clandestinement la Réunion à bord d'une embarcation ; destination Maurice. De là, il se rend à Londres, où il s'engage dans la Royal Air Force. Il sera, pour cela, déchu de la nationalité française par le Maréchal Pétain.

Après la guerre, il s'installe en France métropolitaine et revient à plusieurs reprises dans l'île. En 1985, il passe deux mois de vacances à la Plaine des Cafres. C'est son dernier séjour à la Réunion. Maurice Samat est décédé à Nice le 9 juillet 1988, dans une grande discrétion. Il avait épousé Mathilde - Herminie - Léontine Lescarcelle. De cette union naquit Monique-Pauline le 14 juin 1926 à St-Denis.

HOMMAGE A HILY

« Monsieur le Gouverneur, Monseigneur, Mesdames, Messieurs,

Cette fête sur laquelle la bénédiction du ciel vient d'être appelée, est en retard d'un an.

A quelques jours près, c'est en Octobre 1934 qu'elle devait montrer à la population réunionnaise, sa jeune aviation. C'est de son organisation et de tout ce qu'on ferait pour la rendre inoubliable que s'entretenaient joyeusement Hily et ses camarades quelques minutes avant qu'il ne s'envole pour ce funeste voyage à Maurice. Ce voyage, pour lui semblable à tous les autres, Dieu seul savait alors qu'il menait à la dernière escale (...)

Maintenant que le temps nous a appris à comprendre la leçon de la Vie et de la Mort d'Hily, il nous a paru que c'était un devoir même qu'il nous avait légué, de reprendre son projet, en mémoire de lui, d'achever ce qu'il avait commencé, et de donner à son Ombre la fête dont il avait été frustré.

Que cette journée soit donc à la gloire du souvenir de JEAN HILY.»

Maurice Samat

Source

Archives familiales

Illustration : Terrain de Gillot (Menardeau)

MV



Joseph SARDA-GARRIGA

13 décembre 1808 - 8 septembre 1877

**Gouverneur de la Réunion
Organisateur de l'abolition
de l'esclavage à la Réunion**

Fils de Gaudéric Sarda et de Marie Garriga, Joseph-Napoléon-Sébastien Sarda-Garriga vit le jour le 13 décembre 1808 à Pezillas-de-la-Rivière dans les Pyrénées Orientales. Il porta le prénom de son illustre parrain, Joseph Bonaparte, frère de l'empereur, qui avait reçu l'hospitalité dans la modeste famille des Sarda.

Après un emprisonnement pour délit d'opinion à Ste-Pélagie (il avait osé exprimer des opinions républicaines) le jeune Joseph fit carrière dans l'administration des Finances. En 1841, il épousa en premières noces Eve-Louise Poncelet de Mauvoir dont il eut un fils. A l'avènement de la Seconde République en 1848, le receveur général des Finances, ami de Victor Schoelcher l'ardent anti-esclavagiste, fut nommé commissaire général de la République à la Réunion avec les pleins pouvoirs de gouvernement pour remplacer le gouverneur Graëb. Il avait pour mission d'appliquer le décret d'abolition de l'esclavage du 27 avril 1848 et de mettre en œuvre le suffrage universel.

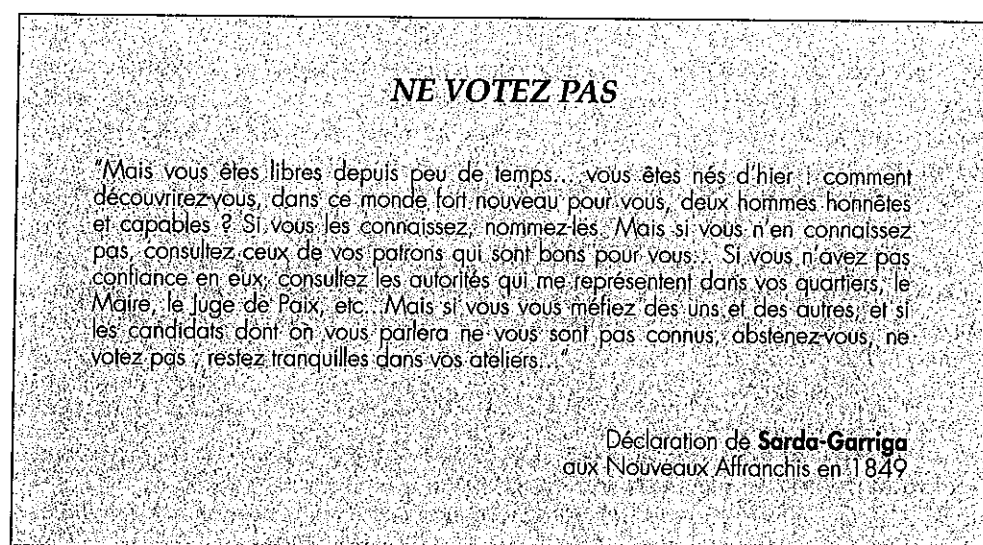
Le vendredi 13 octobre 1848, en pleine nuit, la corvette l'Oise ayant à son bord le nouveau gouverneur, jetait l'ancre en rade de St-Denis. Superstition ou sécurité, ce ne fut que le lendemain que Sarda-Garriga descendit à terre. Costume simple : habit noir à larges basques, une écharpe tricolore en sautoir, un chou ponceau à la boutonnière et tenant à la main un feutre à larges bords ; ni épauettes, ni broderies. C'est l'adjoint au maire, Candide Azéma, qui fit le discours d'accueil : *"Aucune des idées larges, généreuses, réellement philanthropiques que la Révolution de 1848 a fait surgir n'est étrangère aux colons de l'île de la Réunion"*. En effet, le 9 juillet 1848, l'île avait perdu son nom royal de Bourbon. Les esclaves étaient sceptiques devant l'habit fruste du personnage : *"Zaut y embête à nous, na pas gouvernère ça, nana zabit com messié Alidor"*. Le messié Alidor des esclaves n'était autre que le maire démissionnaire de St-Denis Amédée Bédier.

Sarda-Garriga fit le tour de l'île, apaisa les craintes des colons blancs et celles des esclaves. Il parla de responsabilité, d'ordre et de travail. Il demanda aux esclaves de contracter des engagements auprès de leurs anciens maîtres. L'abolition de l'esclavage fut célébré sans trouble le 20 décembre 1848, malgré une révolte de lycéens au début du mois de décembre.

SARDA-GARRIGA Joseph

Après avoir épousé en secondes noces, le 17 février 1849, Marie-Adélaïde Juteau, veuve Clément, il organisa ensuite les premières élections libres au suffrage universel. Ce scrutin à deux tours du 30 septembre et du 21 octobre 1849 fut marqué par l'abstention massive des nouveaux citoyens et vit la victoire d'Ogé Barbaroux et de Prosper Greslan. Le mois suivant, le 10 novembre 1849, il est relevé de ses fonctions. Trois jours plus tôt, le président de la République avait désigné comme nouveau gouverneur le capitaine de vaisseau Doret. Il quitta immédiatement son poste sans attendre l'arrivée de son successeur, en remettant les pouvoirs au colonel Barolet de Puligny. Jusqu'à son départ, le 12 mai 1850 sur *La Reine Blanche*, il reçut l'hospitalité d'Elie Pajot qui ne partageait pourtant pas les mêmes idées politiques.

Rentré en disgrâce à Paris, il resta un an au chômage et se sépara de sa femme avant d'être nommé, en décembre 1851 commissaire général de la Guyanne, chargé du bagne. Il abandonna son poste pour rentrer en France au début de 1853, ayant refusé d'être le gardien des opposants républicains déportés par Louis-Napoléon, le futur empereur, après le coup d'Etat du 2 décembre 1851. Sa carrière brisée, il se retira dans sa propriété d'Heudreville dans l'Eure où il mourut le 8 septembre 1877, laissant une veuve infirme et sans ressource, Zélée Girard "*son dernier et inusable amour de Guyanne*".



Source

- André Scherer in Bull. Cercle Généalogique de Bourbon
- Jacques Denizet, *Sarda-Garriga* CNH, 1990

Illustration : J. Sarda-Garriga (Jibé)



Frère SCUBILLON (Jean-Bernard ROUSSEAU)

21 mars 1797 - 13 avril 1867

Homme d'église

Jean-Bernard est né à Annay-la-Côte (Bourgogne) le 21 mars 1797 en pleine révolution. Son père Bernard Rousseau est tailleur de pierre et sa mère, Reine, née Pelletier, s'occupe de ses 4 enfants : Jean-Bernard, l'aîné, Madeleine, Claude et Françoise.

Jean-Bernard sera instituteur dans son village avant de se présenter le 9 novembre 1822 au noviciat des frères des Ecoles Chrétiennes au faubourg St-Martin à Paris. Il reçoit l'habit religieux 6 semaines plus tard, le jour de Noël. Il s'appelle désormais frère Scubillon. De 1823 à 1833, il enseignera à Alençon, Poitiers et Chinon. Mais il rêve de se consacrer aux terres lointaines. Entre temps, le 27 septembre 1827, il prononce ses vœux perpétuels de religion. Le 9 mars 1833, il est désigné pour se rendre dans l'océan Indien à l'île Bourbon ; son souhait est exaucé !

Il arrive à Bourbon le 14 juillet 1833 avec le frère Jean de Matha et le frère Vétérins. Le voyage à bord du navire *Le Commerce* a duré 85 jours. Il découvre une situation sociale tendue et empoisonnée par le problème de l'esclavage des Noirs.

Le 18 novembre 1833, il est en poste à St-Benoît puis part enseigner à St-Paul en 1836. Les frères des Ecoles Chrétiennes à St-Denis, St-Benoît, St-Paul et St-Louis avaient devancé l'ordonnance royale du 18 mai 1846 organisant l'instruction religieuse et élémentaire des esclaves. Dès 1841, avec le concours de l'abbé Monnet, les catéchismes du soir se faisaient dans les écoles.

Le 17 novembre 1843, le frère Scubillon s'installe à St-Leu, pays du café et des Noirs. L'évangélisation et la scolarisation des esclaves bénéficiaient du soutien de J. B. de Villèle, gendre de Mme Desbassayns et frère du ministre des Finances. Cette démarche d'insertion sociale basée sur la reconnaissance de l'humanité de l'homme noir et de son droit à la dignité évita grandement tout dérapage lors de l'émancipation des esclaves le 20 décembre 1848.

L'action d'apostolat auprès des Noirs se poursuivit à la Possession à partir du 10 septembre 1850. Le frère Scubillon y créa une école du soir, enseigna et catéchisa jusqu'en 1856. Son tour de l'île l'amena à St-Denis, à Salazie (à partir du 25 avril 1856)

ROUSSEAU

puis à Ste-Marie où la guérison d'un jeune sourd Octave Piton en 1865 et du bébé Louis-Lucien Biberon l'année suivante, attira l'attention de la population.

Il meurt le samedi 13 avril 1867 à 6 heures du matin. Il est enterré le dimanche des Rameaux à Ste-Marie.

Le 30 août 1939, la translation de son corps fut effectuée à St-Denis. Les Dr Berg et Vinson furent chargés de remettre une partie des restes à la cure de Ste-Marie. En janvier 1947, la dépouille du frère Scubillon fut déposée dans un mausolée à l'angle des rues Montreuil et de Beaumont à St-Denis. Mgr Aubry dira de lui qu'il se fit «*esclave des esclaves*». Tous les ans, une foule considérable se déplace sur son monument à Ste-Marie.

Le 2 mai 1989, il est béatifié par le pape Jean-Paul II lors d'une grande cérémonie religieuse et populaire à l'esplanade de la Trinité à St-Denis.

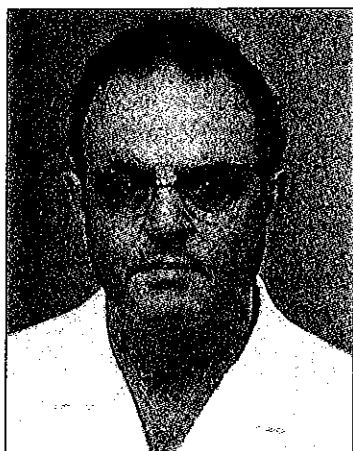
"... Mon très cher frère directeur, un petit mot de notre colonie de la Réunion. Grâce à Dieu la religion a fait bien des progrès dans cette île, car je me rappelle qu'à mon arrivée dans ce pays, il y a près de vingt-trois années, la colonie ne possédait que douze prêtres et quatre frères."

Frère Scubillon

Source

Fr. Marie Concorde, *Le frère Scubillon*, St-Denis, 1975

Illustration : Fr. Scubillon (*Archives Départementales de la Réunion*)



Henry SERS

14 décembre 1912 - 3 avril 1981

**Bâtonnier de l'ordre des Avocats
de Saint-Denis
Député de la Réunion**

Fils de Paul Sers, directeur des Impôts et de la Perception, et de Eulalie Florance, Joseph-Louis-Guillaume-Henry Sers est né le 14 décembre 1912 à Saint-Denis. Orphelin de père à l'âge de 13 ans, le jeune Dionysien connaîtra dans son adolescence les angoisses des fins de mois difficiles et c'est grâce à une bourse qu'il pourra poursuivre des études de droit à Paris.

Embauché comme rédacteur au Ministère du Travail, il épouse en premières noces une demoiselle Sopher, dont il aura deux enfants, Claude et Henry junior.

Mobilisé en août 1939, nommé sergent sur le champ de bataille, il est fait prisonnier le 20 juin 1940 et expédié dans un camp en Tchécoslovaquie. Il y apprendra l'allemand en quelques mois (dans un livre *Assimil* fourni par la Croix-Rouge) et deviendra ainsi un interprète apprécié. De cette expérience naîtront après-guerre une association — *stalag 4* — et des amitiés solides, qui se révéleront utiles 20 ans plus tard. Libéré en 1944, il travaille chez un avoué parisien, puis chez un avocat, avant de s'installer à son compte.

Séparé de sa première épouse, il se remarie en 1949 avec une parisienne, elle-même divorcée, Yvette Dougoud. (Pour l'anecdote, il devient ainsi le beau-père de l'acteur Henri Guybet...) de cette union naîtra en 1950 un fils, Philippe qui sera comme son père avocat et bâtonnier.

Revenu dans son île natale en 1952, il s'installe à Saint-Denis, à l'angle des rues Sainte-Marie et Jules Auber. Onze ans plus tard, sa vie bascule : en avril 1963, on lui propose d'être le suppléant du candidat Michel Debré. Pour vaincre ses réticences, son ami Marcel Cerneau lui dira "*c'est pour ton pays, tu n'as pas le choix...*" Le 5 mai 1963, avec Henri Sers comme suppléant, Michel Debré remporte les élections législatives partielles dans la première circonscription contre Paul Vergès. Cette élection marque un coup d'arrêt aux violences et à la fraude des années Perreau-Pradier. Le journal *Le Progrès* du 7 mai 1963 parle "*d'une incontestable victoire par le nombre de bulletins sortis des urnes*". Une nouvelle période peut commencer. Et c'est ainsi qu'en 1966, cet homme discret et amoureux des bonnes choses de la vie entre à l'Assemblée Nationale, Michel Debré étant revenu au gouvernement.

SERS Henry

Sous l'œil vigilant de son célèbre mentor, Henry Sers mènera au parlement une action soutenue autant que diplomatique, à une époque où la Réunion était quelque peu jalousée par ses sœurs ultra-marines... Voisin — et ami — de Jacques Chirac au Palais-Bourbon, il siégera longtemps au sein de la commission de la Défense Nationale. Élu conseiller municipal de Saint-Denis en 1965, élu bâtonnier au début des années 70, Henry Sers prendra pourtant sa retraite d'avocat — et de député — en 1973.

Désormais installé à Paris, il se consacrera cependant encore à la Maison de la Réunion et au Comité National d'Accueil des Réunionnais en Métropole. Cruel humour du destin : c'est en faisant le mort au cours d'une partie de bridge — son jeu de cartes favori — que Henry Sers sera foudroyé, le 3 avril 1981, par un infarctus. Il repose au cimetière du Père-Lachaise, à Paris.

UN HOMME DE CONVICTION

Cet homme était bon, attentif aux misères humaines, soucieux de rendre service et tous ceux qui l'ont connu se souviennent avec émotion de la gentillesse avec laquelle il accueillait les demandes des uns et des autres. Cet homme que l'on disait nonchalant, qui aimait la vie, aura été tout au long de son existence un homme de conviction et un homme au service des autres. Il a été mon suppléant. Il a été mon ami.

Michel Debré — *Journal de l'île de la Réunion* 6 avril 1981

Sources

Famille Sers

Illustration : Henry Sers (Archives familiales)

BF



Eugène SEYMOUR

10 octobre 1855 — 12 décembre 1904

**Pionnier de la Mutualité réunionnaise
Militant des droits de l'homme**

Né à Saint-Denis le 10 octobre 1855, titulaire du baccalauréat ès- sciences, le jeune Seymour était l'élève du chimiste André Delteil. C'est tout naturellement la chimie qui accueillera les premiers pas professionnels d'Eugène Seymour. Travailleur infatigable, Eugène Seymour ne ménage ni son temps ni sa peine. Son sérieux, sa conscience professionnelle et sa débordante énergie l'amènent rapidement à diriger le laboratoire d'analyses de la colonie. Sous sa direction, cette vénérable institution rend de précieux services à l'agriculture coloniale.

Toutefois, c'est dans son engagement social, qu'il mène de pair avec ses activités professionnelles, qu'Eugène Seymour fait montre d'une vision louée de tous, d'une volonté et d'une énergie remarquable.

Haut dignitaire de la franc-maçonnerie, Seymour joue un rôle majeur dans le développement de la mutualité dans la colonie. Jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, les sociétés mutualistes étaient isolées, certaines subsistaient avec beaucoup de difficultés, quelques unes étaient dévoyées et la plupart d'entre elles avaient un champ d'action limité.

Seymour, à partir de La Prévoyance, qu'il fonde en 1898, œuvre à définir une politique de la mutualité pour la colonie, en élargissant le champ d'intervention des sociétés mutualistes. C'est ainsi qu'il initie la mutualité scolaire et dote les enfants de mutualistes lauréats de l'Ecole laïque de bourses scolaires. Soucieuse de secourir l'infortune de ses membres et d'œuvrer à la démocratisation de l'enseignement secondaire, La Prévoyance, sous l'impulsion de Seymour, crée une bourse pour le lycée Leconte de Lisle «*arche sacrée*» de la colonie. Une initiative qui irrite, c'est un euphémisme, de nombreux potentats locaux ! C'est encore Seymour qui jette les bases de la mutualité maternelle et qui milite pour l'ouverture d'une maternité dans la colonie.

Mais sa grande affaire c'est de regrouper les sociétés de secours mutuels dans la colonie pour «*l'amélioration matérielle et intellectuelle de la masse, c'est-à-dire de la démocratie, et mieux encore du peuple*».

Le 20 décembre 1903, la Fédération des Sociétés Mutualistes de Secours Mutuels devient une réalité. Eugène Seymour en est le président.

SEYMOUR Eugène

Six mois plus tard, cet infatigable démocrate crée, avec quelques amis franc-maçons, à l'hôtel de ville de St-Denis, une section de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen, dont la présidence est confiée au docteur Jules Auber, maire de St-Denis.

Atteint d'une maladie foudroyante, Eugène Seymour meurt à son domicile de la rue du Conseil, aujourd'hui rue Juliette Dodu, le 12 décembre 1904 aux premières heures du jour. La nouvelle de son décès surprend la colonie. Sa disparition est vécue comme une tragédie. Événement sans précédent dans l'histoire de la colonie, plus de trois mille personnes venues spontanément de toute l'île et par trains spéciaux rendent un hommage solennel à Eugène Seymour.

LA DEMOCRATIE

« L'aristocratie locale se compose de deux groupes : l'un libre penseur quelque fois athée, ce qui est malheureux; l'autre cléricale et conservateur. Dans l'un et l'autre groupes, il y a des honnêtes gens et beaucoup de faiseurs aussi. Mais c'est toujours la démocratie bien éloignée des classes populaires, de la démocratie avec ses éléments mêlés et les sectaires des deux groupes s'en servent alternativement comme tremplin. »

E. Seymour

Source

Bulletin officiel de l'île de la Réunion

Le Journal de l'île de la Réunion

La Patrie Créole

R. Lucas, *La Solidarité mutualiste à la Réunion*, UMS 1996

Illustration : Eugène Seymour in *La Réunion 1900*, J. Ryckebush, Océan Editions

RL



François de SOUILLAC

2 juillet 1732 - 11 mars 1803

Gouverneur de Bourbon

Le 2 juillet 1732, il est né au château de Bardou en Périgord, François, fils de Jean-Jacques Joseph, comte de Souillac, et de Marie de Bonmartin. Il sera le huitième d'une fratrie de neuf.

En 1747 le jeune François commence une carrière militaire dans le régiment de Talleyrand avant d'entrer dans la marine le 27 septembre 1749. Il devient lieutenant de vaisseau le 1^{er} mars 1763 et chef de brigade des gardes de la marine le 13 septembre 1765. Son premier commandement fut à bord de l'*Hirondelle* le 4 octobre 1767. En 1772, il commande *Le Renard* puis passe sur *Le Sagittaire* l'année suivante.

Le 23 décembre 1775, Gabriel de Sartine le choisit comme gouverneur de Bourbon pour remplacer Jean-Guillaume de Steynaver. Il prendra son poste en octobre 1776 et administrera l'île jusqu'à fin avril 1779. Le 1^{er} mai 1779, il devient gouverneur général par intérim des Iles de France et de Bourbon et abandonne l'hôtel du Barachois à Joseph Murinay, comte de St-Maurice. Il sera titularisé dans cette fonction le 30 janvier 1780.

«Ces îles ont moins besoin d'un gouverneur que d'un intendant actif, prévoyant et sage, tel que M. Chevreau» écrit-il au ministre le 15 juillet 1782. Lui, rêve d'action et de batailles et se sent inutile. Nommé gouverneur général des établissements français au-delà du cap de Bonne Espérance, le comte de Souillac part le 4 avril 1785 pour Pondichéry. Le chevalier de Parry fait partie de sa suite. Il met fin en 1786 à l'aventure de Benyowsky à Madagascar. Malgré «sa réserve et sa douceur» il va administrer les Mascareignes dans la période difficile de la guerre d'indépendance américaine avec une énergie qui lui vaudra le respect populaire et l'admiration de Suffren.

De retour à l'Isle de France le 9 novembre 1786, il obtient enfin l'autorisation de rentrer en France le 23 février 1787. Il arrive à Brest sur *La Précieuse* en mars 1788.

Sous la Révolution, il commanda l'escadre de Brest mais fut contraint de s'exiler en Angleterre de 1792 à 1801. De retour en France, il meurt au château familial le 11 mars 1803 sans alliance et sans postérité. Avec lui s'éteint la maison de Souillac.

Il avait été nommé chevalier de St-Louis en 1770.

de SOUILLAC

LA VIE AUX ILES

«Chaque soldat et presque tous les officiers vivent en concubinage public... La plupart après avoir rempli la journée à peu près comme le remplissent les officiers en garnison, se retirent chez eux et passent la soirée avec leurs négresses. Jugez de l'effet d'une vie aussi passive aussi molle, aussi crapuleuse.»

Souillac, lettre n° 392, 20 août 1783

Source

R. Lucas/M. Serviabile, *Les Gouverneurs de la Réunion*, St-Denis, CRI, 1986

Illustration : François de Souillac (*Archives Départementales de la Réunion*)



Joseph SUACOT

25 septembre 1919 — 11 mai 1954

Capitaine d'Infanterie Coloniale
Héros d'Indochine

Fils d'Adolphe Suacot, cultivateur, et de Marie-Estelle Tobos, Joseph Suacot est né à Petite-île le 25 septembre 1919. Dans cette modeste famille, le jeune Joseph, encouragé par ses parents analphabètes, brille à l'école. Il devient instituteur à 18 ans.

Il enseigne pendant 2 ans, au Guillaume Saint-Paul et à Saint-Joseph.

En 1939 quand la guerre éclate, Joseph Suacot est mobilisé. Il termine la guerre dans les Forces Françaises Libres (FFL) comme sous-lieutenant (1944) de l'Infanterie Coloniale.

Affecté en Indochine en février 1946, son héroïsme le fait surnommer "*la panthère noire*" par le Vietminh. Il effectue un premier séjour de trois ans comme chef de section dans la province de Baria. Il se ronge à la guérilla, se forme comme chef et cinq citations attestent sa valeur. Rapatrié pour quelques jours de congé à la Réunion, il revient comme volontaire en Indochine en 1950. Le quartier de Long-Thanh lui est alors confié. En quatre ans, sur un territoire envahi par le Vietminh, il va progressivement amener la paix et la sécurité.

Pendant les huit années qu'il passera au feu en Indochine, il défendra surtout l'honneur de l'armée française.

Promu capitaine en janvier 1954, il est tué au combat dans la région de Hat Dich dans le sud du Vietnam le 11 mai 1954. Il avait 35 ans. Le journal *Le Progrès* du 29 mai 1954, reprenant les informations du *Journal d'Extrême-Orient* (Saïgon) décrit ses derniers instants : "*Le capitaine Suacot donne l'assaut à un groupe rebelle, à la tête de ses hommes. Blessé au flanc droit, comprimant d'une main sa blessure, il continue à commander. Il meurt quelques heures plus tard, sans une plainte*".

Titulaire de la Croix de guerre, de la Médaille militaire et des Médailles des territoires d'Extrême Orient et d'Indochine, il avait fait l'objet de douze citations au cours de sa carrière militaire.

Il est enterré au cimetière du Piton Calvaire à Petite île (Réunion). Son nom a été donné au collège de sa commune natale.

LA PANTHERE NOIRE

"Ce chef à la résistance physique exceptionnelle pourchassant sans trêve les bandes rebelles, est toujours aux points les plus menacés de son secteur. Surprenant les VietMinh dans leurs repaires, faisant régner la loi dans une région que les rebelles croyaient la leur, le capitaine Suacot remplit un rôle éminent et décisif. Le VietMinh en lui donnant le surnom de *Panthère Noire* a marqué par là, la crainte qu'il lui inspirait. Il devient pour lui l'homme à abattre à tout prix. Dédaignant tous les dangers, le capitaine Suacot se consacre à sa tâche avec un dévouement et une foi admirables (...)"

Son vieux pere l'attendait à la Réunion ; nous nous inclinons devant sa douleur"

Le Progrès, samedi 29 mai 1954

Source

Le Progrès, samedi 29 mai 1954.

M. Serviabile, *La Réunion des Grands Hommes, St-Denis, ARSTC/CLIP, 1996*

Illustration : Joseph Suacot (Archives Familiales)



Chrysostome Bruneteau **de STE SUZANNE**

4 mars 1773 - 2 août 1830

Militaire
Gouverneur de la Réunion

Né à Poivre dans l'Aube le 4 mars 1773, le jeune Chrysostome s'oriente tôt vers la carrière militaire. Il entre au régiment d'Anjou en 1789 et sert jusqu'au 27 avril 1799. Il prend part à la campagne d'Italie avec Moreau avant d'être nommé le 2 août 1802 pour faire partie de l'expédition française devant récupérer les comptoirs perdus aux Indes. Il arrive à l'Isle de France en 1803 avec Decaen et est nommé colonel du régiment de l'Isle de France le 24 août 1805.

Après le suicide du général des Bruslys, il est nommé le 6 octobre 1809 commandant particulier de l'île Bonaparte et prend ses fonctions trois jours plus tard.

Dès son débarquement à l'île Bonaparte, le colonel de Sainte-Suzanne adressera à la population une énergique proclamation qui fut accueillie avec enthousiasme. Le colonel de Sainte-Suzanne ne pouvait néanmoins accomplir des miracles et les Anglais avaient décidé d'en finir avec la présence française dans les Mascareignes.

Le 6 juillet 1810 les navires anglais sont au rendez-vous à 50 milles dans l'est de l'île. L'expédition anglaise comprend 21 bâtiments et 5 à 6 000 hommes. Le 7 juillet les navires anglais sont au large de Saint-Denis. Tôt le matin 3 bâtiments sont signalés. A 8 heures, il y a 5 navires ennemis entre Saint-Denis et la Rivière Saint-Jean. A 9 heures, la frégate *la Neréide* passe devant la rade de la capitale et va mouiller à la Grande-Chaloupe. A 10 heures, dix navires sont signalés. A midi, 18 bâtiments sont en vue et les préparatifs de débarquement se mettent en place. Les troupes anglaises débarquent à la Rivière-des-Pluies et à la Grande-Chaloupe afin de prendre Saint-Denis en tenaille.

Quelles étaient les forces du colonel de Sainte-Suzanne ? Pour défendre Saint-Denis il ne disposait que de 4 compagnies comprenant 260 hommes et quelques gardes nationaux. Pour énergiques et glorieux que furent les combats, leur issue était inéluctable.

Le 8 juillet sur le plateau de la Redoute eut lieu l'ultime affrontement. La garnison créole tenta d'arrêter là les troupes anglaises qui descendaient de La Montagne. Les combats furent sanglants. Malgré les actes héroïques des Bourbonnais, la résistance fut inutile. Après avoir entendu à 17 heures les rapports des chefs de service et des commandants de poste sur la situation, la décision est prise de proposer au commandant anglais une capitulation.

de STE SUZANNE

A 18 heures, au n°133 de la rue St-Joseph dans une maison appartenant au sieur Dubourg, la capitulation est signée. Le colonel de Sainte-Suzanne avait fait l'impossible. Les officiers anglais salueront sa bravoure et le qualifieront de «*meilleur officier des Français dans l'Inde*». Le colonel de Sainte-Suzanne rentra en France le 15 février 1811. Il servit jusqu'en 1815. En apprenant la Révolution de 1830 le successeur du général des Bruslys se suicidera à son tour le 2 août 1830 à Clermont-Ferrand. Il avait quitté l'armée avec le grade de maréchal de camp. En 1836 le maréchal de camp Duvivier demanda que son nom fût inscrit sur l'Arc de Triomphe.

PROCLAMATION DU COLONEL DE SAINTE-SUZANNE

COLONS,

Son Excellence le Capitaine Général vient de me donner une preuve de sa confiance, en m'honorant au commandement de votre île, et en me plaçant à votre tête pour repousser les perfides ennemis qui oseraient encore tenter de souiller votre territoire de leur présence.

Si le Capitaine-Général a dû être vivement touché des derniers événements que vous venez d'éprouver, il a au moins des motifs de consolation en apprenant le dévouement et l'ardeur avec lesquels vous vous êtes réunis pour vous opposer aux progrès de l'ennemi, nul doute que ce ne soit à ces belles dispositions de votre part qu'on ne doive leur prompt rembarquement. Soyez bien convaincus que toutes les fois que vous vous présenterez avec confiance, il ne pourra soutenir vos regards.

Comment !... Quand notre auguste Empereur fait triompher ses aigles des bords du Tage aux bords du Danube ! quand rien ne résiste à sa valeur éprouvée dans mille combats, nous ! nous ! des Français ! nous permettrions encore qu'un vil ramas de cipays et de déserteurs viennent nous braver, nous insulter ! Non, vous attendez avec impatience l'instant de vous venger, votre valeur connue, votre attachement à la mère patrie, à la gloire nationale m'en sont de sûrs garants.

Quelquefois ces astucieux ennemis feignent de vous ménager, méfiez-vous de ces caresses, ce sont celles du tigre ; s'ils étaient sûrs de leur fait, ils vous traiteraient comme ils ont traité les habitants de Buenos-Aires ; de Copenhague et enfin, comme ils ont traité tous les peuples qu'ils ont subjugués : ILS NE LAISSENT APRES EUX, QUE LE PILLAGE, L'INCENDIE ET LE MEURTRE.

Gardes nationales, on n'abusera pas de votre dévouement ; on renverra dans leurs foyers tous ceux dont la présence ne sera pas jugée nécessaire à la défense des postes les plus intéressants ; mais tenez-vous prêts à marcher au premier signal, soyez toujours unis, que les petites passions se taisent devant le grand intérêt qui est le salut de la patrie ; ayez confiance dans les chefs que le gouvernement vous donne ; je vous réponds que vous serez invincibles.

Habitants de l'Isle Bonaparte, je sais que d'avance vous voulez bien m'honorer de votre estime, croyez que je suis sensible à un témoignage aussi flatteur : votre bonheur, votre gloire seront les seuls objets de mes sollicitations.

ISLE BONAPARTE, le 9 octobre 1809
Le Colonel-Commandant l'Isle Bonaparte,

Sources

- R. Lucas, M. Serviable, *Les Gouverneurs de la Réunion*, St-Denis, CRI, 1986
- H. Prentout, *L'île de France sous Decean*, Paris, 1901

Illustration : Chrysostome de Ste-Suzanne (Archives Départementales de la Réunion)